



RECYCLAGE-FORMATION COMPLÉMENTAIRE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE LIÉS AUX TRAVAUX EN HAUTEUR (MODULE « EPI- V »)



Durée
8 heures



Date début prochaine session
01/12/2026



Nb places dispo.
5 places restantes



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : S2155

Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière.

Effectif max : 12 participants

Quand : Suivant planning et sur demande

Rythme : Journée entière

Langue : FR;DE

Cible : Salariés, salariés de l'encadrement, employeurs, salariés désignés

Tarif : 290,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Employeurs, salariés désignés, magasiniers et toutes les personnes intéressées, ...)

OBJECTIF

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour la vérification périodique, la notation et la gestion d'« EPI » liés aux travaux en hauteur.

Reconnaître un « EPI » contre les chutes de hauteur défectueux.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

- Statistiques, réglementation et normes
- Présentation des différents « EPI » contre les chutes de hauteur
- Principes de vérification périodique, notation et gestion des « EPI » contre les chutes de hauteur

Formation pratique :

- Vérification visuelle des différents « EPI » contre les chutes de hauteur
- Vérification fonctionnelle des différents « EPI » contre les chutes de hauteur
- Réalisation d'une fiche de vérification

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation se réalise en continu lors de la formation pratique. Le participant devra obtenir 70 % des points.